

Saison 2023 - 2024

REFERENCEMENT



ECOLE DE GYM

Née en : 2017 2016 2015

EVOLU'GYM

- * Activité féminine.
- * Accès aux cours suivant les tests d'évaluation et avis des entraîneurs afin de constituer des groupes de niveau et garantir une progression gymnique progressive et équilibrée.
- * Possibilité de s'inscrire en supplément au Domaine AERO / ACRO (voir onglet spécifique).
- * Participation dans l'année aux 2 Défis Club et au Gala.
- * Pas de cours pendant les vacances scolaires mais des animations à thèmes, non obligatoires mais sur inscription.

	Groupe	Jour	Horaires	Lieu
ou	ECOLE 1	LUN	18 h 00 / 19 h 30	COSEC Mably
ou	ECOLE 2	LUN	17 h 30 / 19 h 00	FQT Roanne
ou	ECOLE 3	MER	14 h 00 / 15 h 30	COSEC Mably
ou	ECOLE 4	MER	14 h 00 / 15 h 30	COSEC Mably
ou	ECOLE 5	MER	14 h 00 / 15 h 30	FQT Roanne
ou	ECOLE 6	MER	14 h 00 / 15 h 30	FQT Roanne
ou	ECOLE 7	MER	15 h 45 / 17 h 15	FQT Roanne
ou	ECOLE 8	MER	17 h 30 / 19 h 00	FQT Roanne
ou	ECOLE 9	VEN	17 h 30 / 19 h 00	COSEC Mably



La cotisation est un dû annuel non remboursable. Elle est à payer dès après le premier cours d'essai.

ADHESION + ACTIVITES = COTISAT° ANNUELLE

SUPPLEMENT

ECOLE DE GYM

60 € + 190 € = 250 €

Si l'inscription est acceptée au cours Aéro/Acro

50 €

Vous pouvez régler votre cotisation de 3 manières différentes:



Espèces: Règlement en 1 fois au dépôt du dossier



En ligne: Règlement possible en 3 fois. Trois mois consécutifs a/c du dépôt du dossier



Carte Bleue: Règlement en 1 fois au dépôt du dossier.

En particulier:



voire d'autres.

UNION GYMNIQUE ROANNE MABLY

Association loi 1901 - Affilié FFGym - Agrément Jeunesse & Sport 42 S 012 022 - Siret: 414 691 881 00026

gym-roannemably.fr

ugroannemably42@gmail.com

07 57 67 61 47



LES CLAUSES D'ENGAGEMENT AU CLUB

En confirmant votre inscription, vous acceptez toutes les clauses du présent document.

CLAUSES VALABLES POUR TOUS LES UNIVERS D'ACTIVITE

- * Vous conformer strictement aux **obligations et délais de paiement** de vos cotisations. A défaut le Club n'a d'autre recours que de se retourner vers un Service de contentieux. Le non paiement en date et heure de la cotisation entraîne le refus d'accepter l'adhérent aux cours car il n'est pas couvert par la licence / assurance obligatoire.
- * Le remboursement partiel de la cotisation ne peut se faire qu'en cas d'accident au sein du club ou de déménagement (après décision du comité directeur).
- * L'association **communiqu**e essentiellement par l'intermédiaire de son mailing "Gest Gym".
- * Dans les gymnases, les tableaux d'affichage vous proposent toutes les infos utiles. **Nous vous invitons à les consulter** à chacun des entraînements en entrant dans la hall 10 minutes avant le début ou fin des cours mais également à les retrouver sur notre site: gym-roannemably.fr
- * La **présence de parents**, amis ou visiteurs dans la salle de sport est interdite (sauf cours de Baby Gym ou un seul parent accompagnant est accepté pendant le cours).
- * En cas d'absence, de maladie, **j'informe** le Club.
- * En cas de blessure contractée lors d'une activité officielle du club, **vous rapprocher au plus vite** de celui-ci si besoin d'établir une déclaration d'accident. Celle-ci doit être faite dans les 5 jours maximum suivant la date de l'accident.
- * Je ne prends aucune **substance illicite**. En cas d'obligation d'en prendre, faites établir un certificat d'usage thérapeutique.
- * Le Club ne peut être **tenu comme responsable** en cas de vol ou dégradation dans les parties communes du gymnase.
- * J'autorise le Club à utiliser mon image prise lors de ses activités afin d'affiches, parution sur le site Club ou autres publications internes. Si vous vous y opposez, il faut le notifier par lettre auprès du Club qui sera alors garant des règles de réserve conformément à la loi en vigueur.

Tous les cas de non-respect des clauses, usages et réglementations peuvent entraîner jusqu'à l'exclusion du Club. Tous litiges seront traités par le Bureau du Conseil d'administration de l'Association.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants, disponibles sur le site du Club

STATUTS UG ROANNE MABLY

REGLEMENT INTERIEUR UG ROANNE MABLY

NOTICE D'INFOS SUR LES ASSURANCES

VALEURS & CHARTRES FFGym

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

CHARTRE ECO GYM

CLAUSES VALABLES SPECIFIQUEMENT POUR:

UNIVERS:

EVOLU'GYM

- 1 - Participer aux entraînements déterminés de son groupe d'appartenance.
- 2 - Les gyms de l'Univers EVOLU'GYM sont appelées à **participer obligatoirement** aux compétitions de type Défis Club voire Coupe de la Loire pour lesquelles le Club fait appel.
- 3 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club (en particulier aux journées spécifiques de l'Univers DECOUVERTE et au GALA)